



**A Monsieur le Président de l'URPS**

Monsieur le Maire et l'équipe municipale  
Bligny-lès-Beaune

Monsieur le Président,

Suite au contact téléphonique que nous avons eu récemment je me permets de vous adresser un état des lieux, justifiant le projet que j'ai évoqué avec vous.

A l'heure actuelle un cabinet médical, fondé en 1982 est installé dans la commune. Le médecin qui l'a créé s'est adjoint deux associées en 2000, et les praticiens jouissent d'une patientèle nombreuse et fidèle. Mais ce médecin doit prendre sa retraite en 2017, son cabinet étant situé sur un terrain privé il est donc nécessaire de trouver d'autres locaux. De ce fait la municipalité envisage la création d'un pôle santé afin de conserver le service existant et d'offrir un panel plus large à la population.

D'autres professionnels sont intéressés pour faire vivre ce projet : kinésithérapeutes, infirmières, psychologue, sage-femme...et ont déjà entamé des négociations en ce sens. En revanche les actuelles associées du médecin traitant n'ont pas souhaité le rejoindre, ce qui justifie ma demande.

Bligny-lès-Beaune peut être considéré comme un bassin rural vers lequel convergent naturellement les communes voisines : Montagny-lès-Beaune, Tailly, Corcelles-lès-Arts, Merceuil, ce qui représente une population d'environ 4000 habitants, c'est par ailleurs un village en expansion, des constructions récentes en attestent et des terrains à bâtir sont encore disponibles. Sa proximité géographique avec des villes importantes comme Chalon / Saône ou Dijon lui donne une ouverture et une accessibilité faciles.

Les études préliminaires ayant été réalisées le projet peut être finalisé pour 2017, en l'état il est ajustable aux désirs et contraintes des différents praticiens pour s'adapter à leurs souhaits. Un système de location des locaux est envisagé dans une fourchette de prix de 10 à 14 € HT au mètre carré.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir relayer cette information auprès des praticiens désireux de s'installer dans une telle structure.

En annexe, vous trouverez le dossier technique.

Avec mes remerciements pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous assure de ma considération.



A Bligny les Beaune, le 25 novembre 2015

Le Maire,

G. FOURNIER



Contact :

Gabriel FOURNIER, maire : 06 75 52 23 82

[gabrielfourniermaire@orange.fr](mailto:gabrielfourniermaire@orange.fr)

[mairie.bligny.les.beaune@wanadoo.fr](http://mairie.bligny.les.beaune@wanadoo.fr)